



Commune  
de  
**Rumes**

Rumes, le **17 JAN. 2024**



Madame,  
Monsieur,

Conformément aux articles L-1122-12 et L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 25 janvier 2024 à 19h00** à la Maison de village de La Glanerie.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **EN SÉANCE PUBLIQUE**

1. Communications
2. Finances-Zone de secours - Modification de la dotation communale 2024 : décision
3. CPAS-Tutelle spéciale d'approbation sur les actes du C.P.A.S. - délibération du Conseil de l'Action Sociale du 14 décembre 2023 arrêtant le budget de l'exercice 2024: approbation
4. Environnement-Adhésion de la commune de Rumes à la Convention des Maires : décision
5. Patrimoine-Mise en vente d'un bien communal sis à Taintignies, résidence de la Baille (lot restant terrain Chevalier) - approbation des conditions de vente : décision
6. Patrimoine-Vente conditionnelle d'un bien immobilier sis rue Albert Ier 21 à La Glanerie : décision
7. Ressources humaines / prévention -Désignation des membres du Comité de concertation de base - Bien-être au travail : décision
8. Divers-Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 décembre 2023 : approbation

## À HUIS-CLOS

9. Enseignement-Désignation d'un professeur de natation, à titre temporaire : ratification
10. Enseignement-Désignation d'une maitresse de religion catholique, à titre temporaire : ratification
11. Enseignement-Modification de la désignation d'une enseignante d'éveil aux langues à titre temporaire : ratification
12. Personnel communal-Informations relatives au personnel communal

PAR ORDONNANCE:

La Directrice Générale f.f.,



I. DECUBBER



Le Bourgmestre,



M. CASTERMAN